

**CABINET GOMBAUD-SAINTONGE
EXPERTISE-COMPTABLE**

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Numéro SIRET : 81088140900017

**28 RUE PAUL RANO
PETIT BOURG
97215 RIVIERE-SALEE**

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Immeuble Technopolis 2 18 Lot Agat
Zone industrielle de Jarry
97122 - BAIE-MAHAULT Tél : 05 90 32 50 50**

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan simplifié	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>PASSIF</i>	4
Compte de résultat simplifié	6
Annexes	8
Bilan simplifié détaillé	16
<i>ACTIF</i>	16
<i>PASSIF</i>	17
Compte de résultat simplifié détaillé	19
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	22
Liasse Fiscale	25

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	26 910,09 Euros
Chiffre d'affaires	56 795,47 Euros
Résultat net comptable	-42 349,77 Euros

Fait à BAIE MAHAULT
Le 26/05/2023

Signature de l'Expert Comptable



CABINET GOMBAUD-SAINTONGE

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Bilan simplifié

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations corporelles	47 189,42	28 533,55	18 655,87	23 104,25	- 4 448
Immobilisations financières	1 300,00		1 300,00	1 300,00	
ACTIF IMMOBILISE	48 489,42	28 533,55	19 955,87	24 404,25	- 4 448
Clients et comptes rattachés				12 125,72	- 12 126
Autres créances	1 221,32		1 221,32	1 824,00	- 603
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	5 142,65		5 142,65	24 639,94	- 19 497
Charges constatées d'avance	590,25		590,25	1 286,86	- 697
ACTIF CIRCULANT	6 954,22		6 954,22	39 876,52	- 32 922
TOTAL GENERAL ACTIF	55 443,64	28 533,55	26 910,09	64 280,77	- 37 371

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 100,00)	100,00	100,00	
Réserve légale	66,34	66,34	
Report à nouveau	50 166,55	47 771,07	2 395
Résultat de l'exercice	-42 349,77	2 395,48	- 44 745
CAPITAUX PROPRES	7 983,12	50 332,89	- 42 350
Fournisseurs et comptes rattachés	5 240,91	4 087,16	1 154
Autres dettes	13 686,06	9 860,72	3 825
DETTES	18 926,97	13 947,88	4 979
TOTAL GENERAL PASSIF	26 910,09	64 280,77	- 37 371

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Compte de résultat simplifié

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Production vendue services		56 795,47	122 401,60	- 65 606	-53,60
Chiffres d'affaires Nets		56 795,47	122 401,60	- 65 606	-53,60
Autres Produits		0,09	12,12	- 12	-99,26
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		56 795,56	122 413,72	- 65 618	-53,60
Achats matières premières et autres approvisionnement			508,23	- 508	-100
Autres achats et charges externes		42 051,01	48 715,63	- 6 665	-13,68
Impôts, taxes et versements assimilés		1 104,00	1 115,00	- 11	-0,99
Rémunérations du personnel		48 314,73	39 000,00	9 315	23,88
Charges sociales		171,50	22 287,84	- 22 116	-99,23
Dotations aux amortissements		8 454,86	8 224,23	231	2,80
Autres charges		2,15	0,32	2	571,87
Total des charges d'exploitation		100 098,25	119 851,25	- 19 753	-16,48
RESULTAT D'EXPLOITATION		-43 302,69	2 562,47	- 45 865	N/S
Produits exceptionnels		13,92	139,70	- 126	-90,04
Charges exceptionnelles		140,00	637,69	- 498	-78,05
Résultat avant participation et IS		-43 428,77	2 064,48	- 45 493	N/S
Impôts sur les bénéfices		-1 079,00	-331,00	- 748	225,98
Total des Produits		56 809,48	122 553,42	- 65 744	-53,65
Total des charges		99 159,25	120 157,94	- 20 999	-17,48
RESULTAT NET		-42 349,77	2 395,48	- 44 745	N/S

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Annexes

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 26 910,09 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -42 349,77 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Installations techniques, matériel et outillages industriels	749,00		
Autres installations, agencements, aménagements	9 898,56		596,22
Matériel de transport	20 018,96		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 516,42		3 410,26
TOTAL	43 182,94		4 006,48
Prêts et autres immobilisations financières	1 300,00		1 300,00
TOTAL	1 300,00		1 300,00
TOTAL GENERAL	44 482,94		5 306,48

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			749,00	749,00
Autres installations, agencements, aménagements			10 494,78	10 494,78
Matériel de transport			20 018,96	20 018,96
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 926,68	15 926,68
TOTAL			47 189,42	47 189,42
Prêts et autres immobilisations financières			1 300,00	1 300,00
TOTAL			1 300,00	1 300,00
TOTAL GENERAL			48 489,42	48 489,42

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Installations techniques, matériel et outillages industriels	134,40	149,80		284,20
Installations générales, agencements divers	1 725,21	1 819,29		3 544,50
Matériel de transport	10 821,36	4 003,79		14 825,15
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 397,72	2 481,98		9 879,70
TOTAL	20 078,69	8 454,86		28 533,55
TOTAL GENERAL	20 078,69	8 454,86		28 533,55

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Installations techniques, matériel et outillage industriels	149,80				
Installations générales, agencements divers	1 819,29				
Matériel de transport	4 003,79				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 481,98				
TOTAL	8 454,86				
TOTAL GENERAL	8 454,86				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	1 300,00		1 300,00
- Impôts sur les bénéfices	1 079,00	1 079,00	
- T.V.A	105,40	105,40	
Débiteurs divers	36,92	36,92	
Charges constatées d'avance	590,25	590,25	
TOTAL GENERAL	3 111,57	1 811,57	1 300,00

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 240,91	5 240,91		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 000,00	6 000,00		
- T.V.A	3 132,00	3 132,00		
- Autres impôts et taxes	448,00	448,00		
Groupe et associés	3 350,75	3 350,75		
Autres dettes	755,31	755,31		
TOTAL GENERAL	18 926,97	18 926,97		

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 602,00
Dettes fiscales et sociales	448,00
TOTAL	5 050,00

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	590,25	
TOTAL	590,25	

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	56 795,47	122 401,60	123 267,14	120 964,37	111 612,59
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-34 973,91	10 288,71	25 442,09	8 338,32	19 764,21
c) Impôt sur les bénéfices	-1 079,00	-331,00	542,00	-16,00	808,00
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-33 894,91	10 619,71	24 900,09	8 354,32	18 956,21
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-42 349,77	2 395,48	19 187,55	3 593,35	17 785,45
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
IV - Personnel :					
b) Montant de la masse salariale	48 314,73		51 500,00	45 000,00	48 000,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	171,50	61 287,84	9 287,20	24 565,85	4 218,00

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Bilan simplifié détaillé

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations corporelles	47 189,42	28 533,55	18 655,87	23 104,25	- 4 448
2154000000 Matériel industriel	749		749	749	
2181000000 Install. gene. agenc. amenag. div.	10 495		10 495	9 899	596
2182000000 Matériel de transport	20 019		20 019	20 019	
2183000000 Matériel de bureau et informatique	15 927		15 927	12 516	3 411
2815400000 Amort. Matériel industriel		284	-284	-134	- 150
2818100000 Amort Install. Gene.Agenc.Amen.		3 545	-3 544	-1 725	- 1 819
2818200000 Amort matériel de transport		14 825	-14 825	-10 821	- 4 004
2818300000 Amort matériel de bureau et informatiq		9 880	-9 880	-7 398	- 2 482
Immobilisations financières	1 300,00		1 300,00	1 300,00	
2755000000 Cautionnements	1 300		1 300	1 300	
ACTIF IMMOBILISE	48 489,42	28 533,55	19 955,87	24 404,25	- 4 448
Clients et comptes rattachés				12 125,72	- 12 126
4181000000 Clients factures a etablr				12 126	- 12 126
Autres créances	1 221,32		1 221,32	1 824,00	- 603
4010000000 Fournisseurs divers	37		37	37	
4441000000 Etat - CIOP	1 079		1 079	679	400
4456200000 Tva déductible/immos				110	- 110
4456600000 tva déductible	3		3	7	- 4
4456700000 Crédit de tva à reporter				889	- 889
4458600000 Tva sur factures non parvenues	102		102	102	
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	5 142,65		5 142,65	24 639,94	- 19 497
5121000000 BANQUE POSTALE	5 143		5 143	24 640	- 19 497
Charges constatées d'avance	590,25		590,25	1 286,86	- 697
4860000000 Charges constatees d'avance	590		590	1 287	- 697
ACTIF CIRCULANT	6 954,22		6 954,22	39 876,52	- 32 922
TOTAL GENERAL ACTIF	55 443,64	28 533,55	26 910,09	64 280,77	- 37 371

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capital social ou individuel (dont versé : 100,00) 1013000000 Capital souscrit appele verse	100,00 100	100,00 100	
Réserve légale 1061000000 Reserve legale	66,34 66	66,34 66	
Report à nouveau 1100000000 Report a nouveau (solde crediteur)	50 166,55 50 167	47 771,07 47 771	2 395 2 396
Résultat de l'exercice	-42 349,77	2 395,48	- 44 745
CAPITAUX PROPRES	7 983,12	50 332,89	- 42 350
Fournisseurs et comptes rattachés 4010000000 Fournisseurs divers 4081000000 Fournisseurs	5 240,91 639 4 602	4 087,16 2 785 1 302	1 154 - 2 146 3 300
Autres dettes 4371000000 Cotisations URSSAF 4440000000 Etat impôt sur les bénéfices 4455100000 Tva à décaisser 4458700000 Tva en attente collectée 8.5% 4486000000 Autres charges a payer 4551000000 Compte courant DARDOT Alexandre 4670000000 Autres comptes debit. ou credit.	13 686,06 6 000 3 132 448 3 351 755	9 860,72 7 402 348 950 224 181 755	3 825 - 1 402 - 348 - 950 224 3 170
DETTES	18 926,97	13 947,88	4 979
TOTAL GENERAL PASSIF	26 910,09	64 280,77	- 37 371

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Compte de résultat simplifié détaillé

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Production vendue services		56 795,47	122 401,60	- 65 606
7061000000 Prestations de services		56 795	122 402	- 65 607
Chiffres d'affaires Nets		56 795,47	122 401,60	- 65 606

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Autres Produits	0,09	12,12	- 12	-99,26
7910000000 Transferts de charges d'expl.		12	- 12	-100
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	56 795,56	122 413,72	- 65 618	-53,60
Achats de matières premières et autres approvisionnement		508,23	- 508	-100
6081000000 Frais accessoires sur achats		508	- 508	-100
Autres achats et charges externes	42 051,01	48 715,63	- 6 665	-13,68
6061000000 Fournitures non stock. eau, énergie	1 068	1 703	- 635	-37,29
6063000000 Fournit. entretien & petit equip.	2 420	4 017	- 1 597	-39,76
6064000000 Fournitures administratives	259	223	36	16,14
6068000000 Autres matieres et fournitures		2 579	- 2 579	-100
6132000000 Locations immobilieres	20 610	22 061	- 1 451	-6,58
6135000000 Locations mobilieres	6 000	5 714	286	5,01
6155000000 Sur biens mobiliers	78	244	- 166	-68,03
6156000000 Maintenance	83	83		0,00
6160000000 Primes d'assurance	878	993	- 115	-11,58
6161100000 Assurance véhicule	1 161	1 028	133	12,94
6226000000 Honoraires	1 200	1 200		0,00
6227000000 Frais d'actes et de contentieux	17	93	- 76	-81,72
6241000000 Transports sur achats	198	110	88	80,00
6251000000 Voyages et déplacements	3 631	3 468	163	4,70
6255000000 Frais de deménagement	1 795		1 795	N/S
6256000000 Missions	1 157	3 236	- 2 079	-64,25
6257000000 Receptions	58	683	- 625	-91,51
6261000000 Frais téléphone	489	445	44	9,89
6262000000 Frais internet	477	417	60	14,39
6270000000 Services bancaires et assim.	54		54	N/S
6278000000 Autres frais & comm. prest. serv.	60	58	2	3,45
6281000000 Concours divers (cotisations,...)	360	360		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	1 104,00	1 115,00	- 11	-0,99
6351100000 Contribution economique territoriale	880	891	- 11	-1,23
6351400000 Taxe sur les vehicules societes	224	224		0,00
Rémunérations du personnel	48 314,73	39 000,00	9 315	23,88
6418100000 Rémunération de la gérance	34 500		34 500	N/S
6418200000 Cotisations soc de la gérance	13 815		13 815	N/S
6440000000 Remuneration gérant		39 000	- 39 000	-100
Charges sociales	171,50	22 287,84	- 22 116	-99,23
6461000000 Cotisations sociales de l'exploitant		22 288	- 22 288	-100
6475000000 Medecine du travail, pharmacie	172		172	N/S
Dotations aux amortissements	8 454,86	8 224,23	231	2,80
6811200000 Immobilisations corporelles	8 455	8 224	231	2,81
Autres charges	2,15	0,32	2	571,87
6580000000 Charges diverses gestion courante	2	0	2	N/S
Total des charges d'exploitation	100 098,25	119 851,25	- 19 753	-16,48
RESULTAT D'EXPLOITATION	-43 302,69	2 562,47	- 45 865	N/S
Produits exceptionnels	13,92	139,70	- 126	-90,04
7718000000 Autres prod. except. sur op. gest.	14	140	- 126	-90,00
Charges exceptionnelles	140,00	637,69	- 498	-78,05

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021	Variation	%
6712000000 Penalites amendes fisc. & penales	140		140	N/S
6718000000 Aut. charg. excep. sur oper. gest.		561	- 561	-100
6720000000 Charges sur exercices anterieurs		77	- 77	-100
Résultat avant participation et IS	-43 428,77	2 064,48	- 45 493	N/S
Impôts sur les bénéfices	-1 079,00	-331,00	- 748	225,98
6950000000 Impots sur les benefices		348	- 348	-100
6991000000 CIOP	-1 079	-679	- 400	58,91
Total des Produits	56 809,48	122 553,42	- 65 744	-53,65
Total des charges	99 159,25	120 157,94	- 20 999	-17,48
RESULTAT NET	-42 349,77	2 395,48	- 44 745	N/S

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	56 795,47	122 401,60	- 65 606	-53,60
7061000000 Prestations de services	56 795	122 402	- 65 607	-53,60
Production de l'exercice	56 795,47	122 401,60	- 65 606	-53,60
- Matières premières et approvisionnements consommés		508,23	- 508	-100
6081000000 Frais accessoires sur achats		508	- 508	-100
Marge brute sur production (II)	56 795,47	121 893,37	- 65 098	-53,41
Taux de marge brute sur production	100,00 %	99,58 %		
Marge brute globale (I + II)	56 795,47	121 893,37	- 65 098	-53,41
Taux de marge brute globale	100,00 %	99,58 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	42 051,01	48 715,63	- 6 665	-13,68
6061000000 Fournitures non stock. eau, énergie	1 068	1 703	- 635	-37,29
6063000000 Fournit. entretien & petit equip.	2 420	4 017	- 1 597	-39,76
6064000000 Fournitures administratives	259	223	36	16,14
6068000000 Autres matieres et fournitures		2 579	- 2 579	-100
6132000000 Locations immobilieres	20 610	22 061	- 1 451	-6,58
6135000000 Locations mobilieres	6 000	5 714	286	5,01
6155000000 Sur biens mobiliers	78	244	- 166	-68,03
6156000000 Maintenance	83	83		0,00
6160000000 Primes d'assurance	878	993	- 115	-11,58
6161100000 Assurance véhicule	1 161	1 028	133	12,94
6226000000 Honoraires	1 200	1 200		0,00
6227000000 Frais d'actes et de contentieux	17	93	- 76	-81,72
6241000000 Transports sur achats	198	110	88	80,00
6251000000 Voyages et déplacements	3 631	3 468	163	4,70
6255000000 Frais de deménagement	1 795		1 795	N/S
6256000000 Missions	1 157	3 236	- 2 079	-64,25
6257000000 Receptions	58	683	- 625	-91,51
6261000000 Frais téléphone	489	445	44	9,89
6262000000 Frais internet	477	417	60	14,39
6270000000 Services bancaires et assim.	54		54	N/S
6278000000 Autres frais & comm. prest. serv.	60	58	2	3,45
6281000000 Concours divers (cotisations,...)	360	360		0,00
Valeur ajoutée produite	14 744,46	73 177,74	- 58 433	-79,85
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	25,96 %	59,78 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 104,00	1 115,00	- 11	-0,99
6351100000 Contribution economique territorial	880	891	- 11	-1,23
6351400000 Taxe sur les vehicules societes	224	224		0,00
- Salaires et traitements	48 314,73	39 000,00	9 315	23,88
6418100000 Rémunération de la gérance	34 500		34 500	N/S
6418200000 Cotisations soc de la gérance	13 815		13 815	N/S
6440000000 Remuneration gérant		39 000	- 39 000	-100
- Charges sociales	171,50	22 287,84	- 22 116	-99,23
6461000000 Cotisations sociales de l'exploitant		22 288	- 22 288	-100
6475000000 Medecine du travail, pharmacie	172		172	N/S
Excédent brut d'exploitation	-34 845,77	10 774,90	- 45 621	-423,40
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-61,35 %	8,80 %		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 454,86	8 224,23	231	2,80
6811200000 Immobilisations corporelles	8 455	8 224	231	2,81
+Autres produits de gestion courante	0,09	0,39		-76,92
- Autres charges de gestion courante	2,15	0,32	2	571,87
6580000000 Charges diverses gestion courante	2	0	2	N/S
+Transfert de charges d'exploitation		11,73	- 12	-100
7910000000 Transferts de charges d'expl.		12	- 12	-100

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	-43 302,69	2 562,47	- 45 865	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-76,24 %	2,09 %		
Résultat courant avant impôts	-43 302,69	2 562,47	- 45 865	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	-76,24 %	2,09 %		
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion 7718000000 Autres prod. except. sur op. gest.	13,92 14	139,70 140	- 126 - 126	-90,04 -90,00
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 6712000000 Penalites amendes fisc. & penales 6718000000 Aut. charg. excep. sur oper. gest. 6720000000 Charges sur exercices antérieurs	140,00 140	637,69 561 77	- 498 140 - 561 - 77	-78,05 N/S -100 -100
Résultat exceptionnel	-126,08	-497,99	372	74,68
- Impôts sur les bénéfices 6950000000 Impots sur les benefices 6991000000 CIOP	-1 079,00 -1 079	-331,00 348 -679	- 748 - 348 - 400	225,98 -100 58,91
Résultat net Comptable	-42 349,77	2 395,48	- 44 745	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-74,57 %	1,96 %		

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Liasse Fiscale

①

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13/11/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	56 795
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	42 051
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	880	244	1 104
	Rémunérations du personnel *					250	48 315
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	172
	Dotations aux amortissements *					254	8 455
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		260	2	
Total des charges d'exploitation (II)						264	100 098
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(43 303)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	14
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) }		347			300	140
	{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	(1 079)
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(42 350)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	42 350
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	224		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	140
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) }		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	1 079		350
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)	653	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		354	43 065
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		372	43 065

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2023

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Extension

[illegible]

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

AGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
	Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Fonds commercial	681		683		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2						
Terrains	710		715		3						
Constructions	720		725		4						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		5						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6						
Matériel de transport	750		755		7						
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780						
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter							
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				960	43	065					
Total des déficits restant à reporter				970	43	065					
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	5 778
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	344
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 1 0 8 8 1 4 0 9

Dénomination de l'entreprise

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Adresse (voie)

28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG

Code postal

97215

Ville

RIVIERE-SALEE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	DARDOT	Prénom(s)	ALEXANDRE
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	10
Naissance:	Date	N° Département	64	Commune	MOURENX
		Pays			
Adresse :	N°	Voie	28 RUE PAUL RANO - PETIT BOURG		
	Code Postal	Commune	RIVIERE-SALEE	Pays	MARTINIQUE

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
		Pays			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122022

SIREN

8 1 0 8 8 1 4 0 9

Dénomination de l'entreprise

A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

Adresse (voie)

28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG

Code postal

97215

Ville

RIVIERE-SALEE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		N° 2065-SD 2023	
Formulaire à déposer en double exemplaire		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
		Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES 28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE		Adresse du siège social:	
SIRET : 8 1 0 8 8 1 4 0 9 0 0 0 1 7		Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Traitement de données, hébergement et activités connexes		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)			
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse N°	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé : COALA
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET GOMBAUD-SAINTONGE 18 LOTISSEMENT AGAT IMMEUBLE TECHNOLIS 2 ZI JARRY 97122 BAIE MAHAULT Tél: 0590 32.50.50		Nom et adresse du conseil: Tél:	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:		Date: 26052023	Lieu: RIVIERE-SALEE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire:	

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
						Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1				2	3	4	5	6	7	8	
ALEXANDRE DARDOT				10	2022	34 500					
28 RUE PAUL RANO - PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE											
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice							
				MVLT restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

CABINET GOMBAUD-SAINTONGE

Page 34



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2023)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.D.-TEC. - ASSISTANCE DONNEES TECHNIQUES

du

Adresse 28 RUE PAUL RANO PETIT BOURG 97215 RIVIERE-SALEE

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		58
Total		58

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) 10	58	- de l'exercice . 2022 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	683	- de l'exercice précédent 10	2 322
Nom et qualité du signataire		À RIVIERE-SALEE, le 26052023	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023		Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a		
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

2023	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N		Néant	
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
	Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIO	1 079		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	